

Interpellation de B. CHIHI, Conseiller communal, relative aux problèmes d'insécurité dans le bloc 13 du Peterbos.

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :

B. CHIHI leest de volgende tekst voor:

Aujourd'hui, je prends la parole pour relayer une inquiétude profonde des habitants au Peterbos. Une situation alarmante se déroule sous nos yeux et nécessite une réaction urgente de votre part.

Comme vous le savez, le Bloc 13 fait l'objet d'un projet de rénovation, et de nombreux locataires ont été relogés. Mais ce qui devait être une transition maîtrisée est en train de tourner au cauchemar pour celles et ceux qui vivent encore sur place.

Nous avons été alertés par des habitants, choqués et inquiets par ce qu'ils observent au quotidien. Nous avons appris que des appartements laissés vacants ont attiré squatteurs et des individus mal intentionnés. Il ressort que des faux contrats de bail sont établis, permettant à des personnes d'emménager illégalement dans ces logements abandonnés.

La situation n'est pas tenable : Des locataires nous ont même témoigné être tombés nez à nez avec des personnes ces malfrats.

Face à cela, les habitants se sentent en insécurité. Ils ont peur. Ils nous l'ont dit avec ces mots : "Nous sommes sous le choc, nous avons besoin d'aide."

Nous savons que foyer a déjà pris certaines mesures comme la réalisation d'un dépôt de plainte ou le blocage des ascenseurs. Il est malgré nécessaire d'aller plus loin et de veiller à la sécurité des habitants.

Mes questions sont donc simples :

1. Combien d'appartements sont actuellement vides dans le bloc 13 et combien d'appartements sont squattés ?
2. Quelles mesures urgentes les autorités ont été prises pour sécuriser le Bloc 13 et rassurer ses habitants ?
3. Comment comptez-vous lutter contre les squats et les fausses mises en location des appartements vides ?
4. Un plan de surveillance a-t-il été mis en place en collaboration avec la police et le foyer anderlechtois ?

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, nous avons ici une responsabilité. Nous ne pouvons pas laisser ces habitants seuls face à cette insécurité.

Il est urgent d'agir.

A. MERTENS zegt dat ze binnenkort een 'Peterbos 2' voor haar neus krijgt.

Als kinesitherapeute moet ze bij de mensen thuiskomen, net als dokters en verpleegsters.

Ze zegt dat ze al 60 jaar in Anderlecht woont en al 38 jaar praktiseert.

Ze zegt dat ze in blok 13 veel patiënten heeft gehad, van wie sommigen zijn overleden, terwijl anderen nog leven maar die ze niet meer kan verzorgen.

Als ze de conciërge belt of de Anderlechtsehaard bel, krijgt ze een antwoordapparaat.

Het spijt haar, maar dat is onaanvaardbaar, zegt ze en ze voegt eraan toe dat ze hoopt dat we aan de slag gaan en dat er meer mensen zullen zijn die dit echt ter harte nemen, want we hebben veel sociale woningen in Anderlecht en ze hoopt dat die in orde blijven.

Ze zegt dat de diensten die aan de mensen worden aangeboden ook op de juiste manier moeten worden uitgevoerd en de vraag die ze zich stelt is hoe het College dit zal aanpakken.

Monsieur le Président demande de rester dans le cadre des interpellations et que les conseillers peuvent rebondir sur les questions avant que le membre du Collège ne réponde, sinon dit-il, si le débat est élargi, le membre du Collège aura la tâche extrêmement compliquée pour y répondre.

A. MERTENS zegt dat ze een aanvullende vraag kan stellen en dat er een bepaling in het Reglement is.

Monsieur le Bourgmestre donne lecture du texte suivant :
De Heer Burgemeester leest de volgende tekst voor:

La situation au Bloc 13 du Peterbos – en processus de rénovation - requiert toute l'attention des équipes.

Il s'agit d'un immeuble composé de plusieurs colonnes d'appartements.

Une partie de ces logements du Foyer sont occupés de manière tout à fait régulière par des locataires.

Deux appartements l'étaient par une association en plein accord avec le Foyer afin d'y développer une forme de présence positive.

Cependant, certains des appartements des entrées 13 et 13 A font l'objet de plaintes.

Aussi, ai-je demandé qu'une visite d'inspection puisse s'opérer pour objectiver la situation. Il ressort du rapport qui m'a été adressé qu'il y a bien diverses traces d'occupation, une présence significative d'immondices, des signes avérés de consommation de stupéfiants, beaucoup de fientes de pigeons, ...

Ces logements ne sont plus connectés à l'eau ni à l'électricité.

Vu la dangerosité, une audition des propriétaires de l'immeuble – à savoir le Foyer Anderlechtois – s'est déroulée ce mardi 25 mars.

À la suite des éléments récoltés, j'ai signé un arrêté d'expulsion de ces personnes ainsi qu'une demande expresse de réaliser des travaux pour éviter les nouvelles intrusions.

Je note la très bonne collaboration des équipes administratives et techniques du Foyer dans toute cette affaire qui devrait se résoudre d'ici quelques jours en exécution par la police de mon arrêté.

En parallèle, la police a pu procéder à diverses identifications pour faire progresser des enquêtes sur lesquelles je n'ai pas à m'exprimer publiquement.

Relevons enfin que le Foyer a demandé de pouvoir bénéficier de subventions complémentaires afin de faire à nouveau appel à une société de sécurité pour préserver au mieux les lieux de tout nouveau problème.

J'ai pleinement soutenu cette demande auprès des autorités régionales.

B. CHIHl dit qu'il note qu'il y a toute une série d'actions qui ont été réalisées et qu'il y a un arrêté d'expulsion qui a été pris également.

Il demande quelle est la situation actuelle, et est-ce qu'il y a encore de logements squattés ?

Monsieur le Bourgmestre dit que l'arrêté a été signé hier et que maintenant il faut l'exécuter.

B. CHIHl demande à Monsieur le Bourgmestre s'il a eu des contacts récents avec les occupants afin d'avoir leurs sentiments par rapport à ça et est-ce que la pression est retombée un petit peu depuis les différentes actions qui ont été menées ou pas du tout ?

Monsieur le Bourgmestre dit que la pression retombera lorsque l'arrête sera exécuté.

B. CHIHl dit qu'il reviendra vers Monsieur le Bourgmestre pour obtenir un suivi de ce dossier.